

MAIRIE DU 7^e ARRONDISSEMENT

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

PV N° 01/07/23

PROCÈS-VERBAL

*Sous forme de compte rendu de la réunion du
Conseil d'Arrondissement du 6 mars 2023*

Le Conseil d'Arrondissement s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie du 7^e, salle Edouard FREDERIC DUPONT, le lundi 6 mars 2023 à 18h35, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

Étaient présents :

Madame Nicole BARTHÉLEMY, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAQUILANGES, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO, Madame Édith GALLOIS, Monsieur Jean LAUSSUCQ, Madame Anne-Claire LEBELT, Monsieur Olivier LE QUÉRÉ, Madame Esmeralda MONPLAISIR et Monsieur Christophe POISSON.

Était absente et excusée :

Madame Josiane GAUDE ayant donné pouvoir à Monsieur Jean LAUSSUCQ.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h35 par Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

Madame le Maire tient à saluer Madame Édith GALLOIS qui remplace Monsieur Alexandre MISSOFFE suite à sa démission.

Elle souhaite également saluer Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING, présent à l'occasion d'une délibération sur la dénomination du quai Valéry GISCARD d'ESTAING, qui va être soumise au vote au cours de ce Conseil.

1 - Désignation du secrétaire de séance. 07 2023 001

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire annonce que Madame Josiane GAUDE a donné un pouvoir à Monsieur Jean LAUSSUCQ.

Elle procède à la désignation de Monsieur Jean LAUSSUCQ comme secrétaire de séance et de Madame Nathalie BADIER comme secrétaire auxiliaire.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2023 001.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

2 - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Arrondissement de la séance du lundi 28 novembre 2022. 07 2023 002

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 28 novembre dernier à l'approbation des élus.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2023 002.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

3 - Concession de service relative aux kiosques du site de la Tour Eiffel. Déclaration sans suite. 2023 DAE 49

Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE

Madame le Maire laisse la parole sur cette délibération à Madame Emmanuelle DAUVERGNE.

Madame Emmanuelle DAUVERGNE présente le projet « One ». Elle rappelle que Madame le Maire du 7^e s'est opposée avec les riverains et les associations à ce projet, puisque sa réalisation nécessitait l'abattage de 40 arbres et l'installation d'une bagagerie au pied de la Tour Eiffel.

Elle précise que par cette délibération, la Ville propose de déclarer sans suite la procédure de concession de service pour un motif d'intérêt général qui tient à l'impossibilité de respecter les délais et l'autorisation d'informer les candidats de cette renonciation.

Madame le Maire indique que l'exécutif parisien a dû renoncer à ce projet suite à l'opposition du Préfet de Police de délivrer les autorisations nécessaires au début du chantier.

Madame le Maire propose au Conseil de s'abstenir en raison du fait que la présente délibération ne prévoit pas d'indemnités pour les entreprises ayant candidatées à cette concession de service.

Le Conseil s'est abstenu à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2023 DAE 49.

Pour : /

Contre : /

Abstention : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Ne prend pas part au vote: /

4 - Collèges publics parisiens. Dotations complémentaires de fonctionnement (29 304 euros), subventions d'équipement (2 062 885 euros) et subventions pour travaux (190 952 euros). 2023 DASCO 1

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente les dotations complémentaires de fonctionnements pour les collèges du 7^e arrondissement. La dotation totale pour Paris est de 2 millions d'euros, deux collèges de l'arrondissement sont concernés. Le collège Jule Romains recevra 38 400 euros et l'établissement Victor Duruy bénéficiera de 17 000 euros de subventions d'équipement.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2023 DASCO 1.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

5 - Subvention complémentaire (248 699 euros) et avenant à la convention avec l'association « La maison des Bout'chou » (6^e) pour l'aménagement d'une structure multi-accueil située 5-7, Villa Ségur (7^e). 2023 DFPE 3

Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE

Madame le Maire présente la subvention et l'avenant à la convention de l'association « La Maison des Bout'chou » afin d'aménager une structure multi-accueil de petite enfance de 25 places, située 5-7 villa Ségur.

Madame le Maire explique que les travaux ont été retardés en raison de la crise sanitaire, ce retard a entraîné une hausse du coût total de l'opération. Emmanuelle DAUVERGNE et Jean LAUSSUCQ sont intervenus pour trouver une solution au retard et au surcoût du projet. Ils ont négocié avec l'association « Covéa », une franchise de loyer de 7 mois et avec la Ville, une subvention exceptionnelle de 248 199 euros, ce qui permettra à la crèche d'ouvrir à la mi-octobre.

Madame le Maire précise que la délibération propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 248 199 euros afin que les travaux se finalisent et que la crèche ouvre à la mi-octobre 2023.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2023 DFPE 3.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

6 - Subvention (1 877 918 euros), avenant n° 1 à l'association « La Croix-Rouge Française » (92120) pour ses 7 établissements d'accueil de la petite enfance. 2023 DFPE 12

Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE

Madame le Maire signale que la subvention globale est de 1 877 900 euros avec un avenant à l'association « La Croix Française ». L'association s'est engagée en 2023 à atteindre un taux d'occupation de 84,89% pour 68 berceaux.

Madame le Maire rappelle que le 7^e est l'arrondissement avec le taux d'occupation le plus important de place en crèche. L'établissement accueille en moyenne 73 enfants par jours alors que le montant global de la subvention a diminué de 100 000 euros par rapport à l'année dernière. La subvention de la crèche Saint-Pierre du Gros Caillou s'élève à 382 160 euros pour 2023, soit une diminution de 43 309 euros par rapport à 2022.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2023 DFPE 12.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

7 - Subvention (8 667 628 euros), avenant n° 4 à la « Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon » (19^e) pour ses 26 établissements d'accueil de la petite enfance. 2023 DFPE 66

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente la délibération qui porte sur l'attribution de subvention annuelle de 159 950 euros au chalet du Champ de Mars et de 479 850 euros pour La Providence, deux établissements d'accueil de la petite enfance du 7^e.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2023 DFPE 66.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

8 - Subvention (296 750 euros) et convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et la CRPAP. 2023 DAJ 1

Rapporteur : Madame Esmeralda MONPLAISIR

Madame le Maire indique que cette délibération porte sur l'attribution d'une subvention de 296 750 euros à l'Ordre des avocats pour financer un dispositif de consultations gratuites. S'agissant de la mairie du 7^e arrondissement, elle précise que les consultations se tiennent tous les mercredis, et sont très appréciées.

Madame le Maire tient à louer la qualité d'écoute dont peuvent bénéficier les requérants auprès des avocats.

Madame Esmeralda MONPLAISIR souligne que le dispositif a été institué par une délibération du Conseil de Paris de mai 1977 et permet chaque année à plus de 10 000 personnes de bénéficier des conseils juridiques gratuits d'un avocat au Barreau de Paris.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2023 DAJ 1.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

9 - Subventions (244 140 euros) et conventions avec 18 associations pour leurs actions d'aide à l'accès aux droits. 2023 DSOL 18

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente une subvention et une convention avec 10 associations pour leur action à l'accès au droit.

Elle déplore que l'association concernée pour le 7ème, Inter 7, ne reçoive que 2 000 euros sur un montant total de 244 140 euros.

Elle indique qu'Inter7 est une association historique dans le 7e arrondissement qui vient en aide aux personnes vulnérables.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2023 DSOL 18.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

10 - Dispositif CoprOasis : règlement d'attribution des aides pour les travaux de végétalisation et de valorisation des eaux pluviales des copropriétés et conventions avec l'APC. 2023 DEVE 5

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire, présente le dispositif CoprOasis qui est un règlement d'attribution d'aides de la Ville de Paris pour des travaux de végétalisation et de valorisation des eaux fluviales. Cette aide devrait être rattachée à la révision du Plan Local d'Urbanisme, or cette révision a été reportée suite aux désaccords internes à la majorité du Conseil de Paris s'agissant de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Madame le Maire propose donc au Conseil de s'abstenir.

Le Conseil s'est abstenu à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2023 DEVE 5.

Pour : /

Contre : /

Abstention : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Ne prend pas part au vote: /

11 - Dénomination quai Valéry GISCARD d'ESTAING (7^e). 2023 DU 25

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire annonce la nouvelle dénomination d'une partie du Quai Anatole France et de la place Henry de Montherlant en « Quai Valérie Giscard d'Estaing ». Cette demande, portée par Louis Giscard d'Estaing et la Fondation Valérie Giscard d'Estaing, a toujours été soutenue par la Mairie du 7^e.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2023 DU 25.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

12 - Vœu relatif à la diminution de l'évènementiel sur le Champ de Mars. V 07 2023 003

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente le premier vœu relatif à la réduction de l'activité événementielle sur le Champ de Mars. Elle indique avoir obtenu sous une précédente mandature l'accord de Monsieur Bertrand DELANOE afin de réduire l'évènementiel sur le site et la mise en place d'une charte de gouvernance qui a permis d'associer la Mairie du 7^e les riverains et les associations à la gouvernance du Champ de Mars.

Néanmoins, depuis la mandature de Madame Anne HIDALGO, ces accords n'ont pas été respectés et le site est occupé de manière commerciale près de 280 jours par an.

Madame le Maire souhaite porter ce vœu au Conseil de Paris afin de réduire de 50% les autorisations d'occupation événementielle sur le Champ de Mars et d'y interdire l'installation de villages de courses.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au vœu n° V 07 2023 003.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

13 - Vœu relatif au classement de la gare des Invalides au titre des Monuments Historiques. V 07 2023 004

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente un vœu relatif au classement de la gare des Invalides au titre des Monuments Historiques.

Madame le Maire explique que ce bâtiment n'est pas classé et ne bénéficie donc pas du régime de protection patrimonial. A ce titre, elle avait saisi la Ministre de la Culture de l'époque, Madame Roselyne BACHELOT.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au vœu n° V 07 2023 004.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

14 - Vœu relatif à l'attractivité scolaire des écoles et collèges et au maintien des familles à Paris. V 07 2023 005

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente le vœu sur l'attractivité scolaire des écoles et collèges et au maintien des familles à Paris.

Madame le Maire rappelle qu'en trois ans, 20 000 élèves ont quitté Paris. Ce vœu répond à cette problématique en apportant des mesures qui facilitent le logement, la mobilité, l'accès au périscolaire et à la culture pour les enfants.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au vœu n° V 07 2023 005.

Pour : 14 (dont 1 pouvoir écrit)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote: /

REUNIONS CITOYENNES ET EVENEMENTS CULTURELS

Les prochaines réunions publiques :

- Jeudi 9 mars : le Conseil de sécurité en présence du Préfet de Police de Paris et de la Procureure de la République de Paris.
- Lundi 20 mars : la conférence Olivaint.
- Lundi 27 mars : une réunion publique sur l'ouverture du Musée Gainsbourg.
- Jeudi 30 mars : la cérémonie de remise de la médaille d'honneur du travail.
- **Lundi 22 mai : le Conseil d'arrondissement.**

Evènements :

- Mardis de la science.
- Mercredi 8 mars : la journée internationale des droits des femmes. Il y a un atelier peinture et d'autoportrait pour les enfants ainsi qu'une rencontre littéraire autour de Frida Khalo en partenariat avec la librairie Tome 7.
- Mercredi 15 mars : le cinéclub de l'ESU projette le film de Charlie Chaplin « A King in New York ».
- Jeudi 16 mars : poésie à deux voix dans la salle des fêtes.
- Mardi 21 mars : un défilé printemps-été de trois créateurs.
- Jeudi 23 mars : une exposition Aqua Mundi dessins et peintures.
- Jeudi 23 mars : une conférence sur le coût du conflit familial, financier et humain par Pauline Delamotte et Carole Morel.
- Jeudi 23 mars : la présentation du centre d'accueil des patients traumatisés crâniens par le Lions Club PARIS EIFFEL.
- Jeudi 30 mars : Elisabeth II, 110 ans de règne.
- Jeudi 30 mars : un concert de « Pling » par Eric Satie.


La séance est levée.

Le Secrétaire de Séance



Jean LAUSSUCQ

Le Maire du 7^e arrondissement



Rachida DATI